## <u>Convention de stage : Clauses générales applicables aux stages en entreprise au profit des Etudiants Vinci</u>

#### **Définition**:

Ci après la définition des termes utilisés dans la présente convention

**Ecole:** L'Institut Supérieur Vinci

**Etudiant:** Personne régulièrement inscrite dans les registres de l'école comme poursuivant sa scolarité dans un des cursus offerts par l'Ecole.

**Entreprise :** Organisme public, privé ayant accepté par la signature de cette convention d'accueillir pour un stage un ou plusieurs Etudiant de l'Ecole.

## **Article 1 :** Programme de stage

Le stage de formation a pour objet de permettre à l'étudiant de mettre en pratique les outils théoriques et méthodologiques acquis au cours de sa formation, d'identifier ses compétences et de conforter son objectif professionnel. Le stage a ainsi pour but de préparer

L'étudiant à l'entrée dans la vie active par une meilleure connaissance de l'entreprise, et réduire son temps d'adaptation à l'entreprise et à l'emploi.

#### Article 2: Encadrement

L'encadrement du stagiaire est assuré par un ou des professionnels de l'entreprise et un professeur ou une équipe pédagogique de l'école.

#### Article 3:

Les stagiaires demeurent durant leur stage en entreprise sous statut universitaire. Ils restent sous l'autorité et la responsabilité de la direction de l'école.

Ils ne doivent pas être pris en compte pour l'appréciation de l'effectif de l'entreprise et ne peuvent participer une quelconque élection professionnelle.

Ils sont soumis aux règles générales en vigueur dans l'entreprise ou l'organisme notamment en matière de sécurité, d'horaires et de confidentialité.

## Article 4: Assurance

L'institut Vinci contracte une assurance, branche responsabilité civile scolaire, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber aux stagiaires en vertu des articles 78 et suivants du Dahir formant code des obligations et contrats en raison de tous les accidents corporels et/ou matériels causés aux tiers. Cette assurance est valable exclusivement pour les stages se déroulant sur le territoire marocain.

## **Article 5** : Rémunération

Sauf stipulation contraire dans les clauses particulières, aucune rémunération n'est prévue pour les stages proposés

## **Article 6 :** Discipline

Le Président de l'école et le représentant de l'entreprise se tiendront mutuellement informés des difficultés (notamment liées aux absences de stagiaires) qui pourraient naître de l'application de la présente convention et prendront d'un commun accord et en liaison avec l'équipe pédagogique, les dispositions propres à les résoudre

## **Article 7 :** Evaluation

A la fin de du stage, l'entreprise fournira à l'école une évaluation sur le comportement du stagiaire et la qualité du travail effectué. Aussi, l'entreprise délivrera au stagiaire, sur sa demande, une attestation de stage.

### Fait à Rabat le

Pour L'entreprise	Le(s) Stagiaire(s)	Pour l'Institut VINCI
(nom, signature et cachet)	(signature)	(Signature et cachet)

# <u>Convention de stage : Clauses Particulières applicables aux stages en entreprise au profit des Etudiants Vinci</u>

Raison Sociale de l'entreprise d'accueil :	I2S Ingenierie
Représenté par : Said SALIM	En Qualité de : Directeur
Adresse de l'entreprise : N 272, Guich Oudaya	Ville/Pays: Temara, Maroc
Tel: 05 37 56 21 24	Fax: 05 37 56 23 95
Email: salim@i2singenierie.ma	

Nom Prénom Responsable du stage (Entreprise)	Achraf AOUAD
Tel: 06 66 35 35 68	Fax: 05 37 56 23 95
Email:achrafaouad7@gmail.com	

## Thème proposé:

Automatisation de Génération de Workflows pour Gérer les Processsus.

Missions/Tâches:

Création de Workflow: Permet la création de workflows personnalisés.

**Gestion de Tâches**: Permet la gestion des tâches individuelles qui composent un workflow, y compris la création de nouvelles tâches, l'attribution de tâches à des utilisateurs spécifiques, et le suivi de l'état de chaque tâche.

**Gestion des Approbateurs**: Permet la spécification des personnes qui doivent approuver chaque étape d'un workflow, ainsi que la gestion des autorisations et des rôles des différents utilisateurs.

Gestion des Données: Permet le stockage et la gestion des données associées aux workflows, ainsi que la création de rapports et de tableaux de bord pour surveiller les performances et les tendances.

## Environnement de Travail/Outils/langages:

Java/Angular

	Stagiaire 1	Stagiaire 2
Nom ⪻énom	AIT SI BAHA Abdourrahmane	
Année de formation	Master 2	
Filière	Technologie de l'information	Technologie de l'information
Tel	06 56 50 05 36	
Email	abdourrahmane.aitsibaha@protonmail.com	

Nom Prénom de l'encadrant (Ecole)	
Tel:	Fax:
Email:	

Période du stage : du 30/01/2023 au 60/06/2023

Adresse précise du lieu du stage : N 272, Guich Oudaya, Temara, Maroc

Stage Rémunéré (Oui/Non):

Rapport de stage confidentiel (Oui/Non)?

Si Confidentiel, durée de confidentialité : .....années.

### Fait à Rabat le :

Pour L'entreprise	Stagiaire(s) (signature)	Pour l'Institut VINCI
(nom, signature et cachet)		(Signature et cachet)